



**Doc. 14275**  
21 mars 2017

## **Coopération avec les mécanismes de protection des droits de l'homme des Nations Unies – un défi pour le Conseil de l'Europe et ses Etats membres**

### **Proposition de résolution**

déposée par M. Frank SCHWABE et d'autres membres de l'Assemblée

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

Dans un discours prononcé le 13 septembre 2016 devant le Conseil des droits de l'homme, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a exprimé sa préoccupation face au refus de plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe d'accorder aux mécanismes de protection des droits de l'homme des Nations Unies l'accès à leur pays ou à certains territoires spécifiques. Il s'agit en l'occurrence du sud-est de la Turquie, de la Crimée, de l'Abkhazie, de l'Ossétie du Sud, du Haut-Karabakh et de l'Arménie.

Les organes de suivi du Conseil de l'Europe, en particulier le Commissaire aux droits de l'homme, ont également eu du mal à accéder à certains Etats membres ou à certains territoires.

Les Etats membres du Conseil de l'Europe devraient donner un exemple positif en coopérant avec tous les organes de surveillance des droits de l'homme auxquels ils participent. Ils devraient également permettre aux organes concernés du Conseil de l'Europe de mener une coopération pleine et entière avec leurs homologues des Nations unies afin d'obtenir les meilleures synergies possibles et d'éviter tout double emploi.

L'Assemblée parlementaire estime qu'une surveillance neutre des droits de l'homme, excluant le «deux poids deux mesures», est essentielle pour pouvoir se faire une idée claire de la situation des droits de l'homme, afin que des mesures appropriées puissent être prises pour protéger plus efficacement ces droits.

L'Assemblée décide donc d'examiner les moyens d'améliorer la coopération entre les organes de surveillance des droits de l'homme du Conseil de l'Europe et des Nations unies et, plus particulièrement, de leur garantir un accès libre et sans entraves à tous les territoires de notre continent.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

SCHWABE Frank, Allemagne, SOC  
AMTSBERG Luise, Allemagne, SOC  
ANDERSON Donald, Royaume-Uni, SOC  
AUROI Danielle, France, SOC  
AZEVEDO Sérgio, Portugal, PPE/DC  
BARNETT Doris, Allemagne, SOC  
BASTOS Regina, Portugal, PPE/DC  
BESELIA Eka, Géorgie, SOC  
BIGOT Jacques, France, SOC  
BONET Sílvia Eloísa, Andorre, SOC  
CHUGOSHVILI Tamar, Géorgie, SOC  
COMTE Raphaël, Suisse, ADLE  
CORREIA Telmo, Portugal, PPE/DC  
CROZON Pascale, France, SOC  
DAVIES Geraint, Royaume-Uni, SOC  
DROBINSKI-WEISS Elvira, Allemagne, SOC  
DURRIEU Josette, France, SOC  
GOGUADZE Nino, Géorgie, CE  
GROTH Annette, Allemagne, GUE  
HEINRICH Gabriela, Allemagne, SOC  
JENSEN Mogens, Danemark, SOC  
JORDANA Carles, Andorre, ADLE  
JØRGENSEN Jan E., Danemark, ADLE  
KATSARAVA Sofio, Géorgie, SOC  
KVATCHANTIRADZE Zviad, Géorgie, SOC  
LEITE RAMOS Luís, Portugal, PPE/DC  
LONCLE François, France, SOC  
MAELEN Dirk, Van der, Belgique, SOC  
MAHOUX Philippe, Belgique, SOC  
MARQUES Duarte, Portugal, PPE/DC  
MAURY PASQUIER Liliane, Suisse, SOC  
PALLARÉS Judith, Andorre, ADLE  
PETZOLD Harald, Allemagne, GUE  
PRESCOTT John, Royaume-Uni, SOC  
RAWERT Mechthild, Allemagne, SOC  
RIBERAYGUA Patrícia, Andorre, ADLE  
ROSETA Helena, Portugal, SOC  
SILVA Adão, Portugal, PPE/DC  
TSKITISHVILI Dimitri, Géorgie, SOC  
ZECH Tobias, Allemagne, PPE/DC

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
CE: Groupe des conservateurs européens  
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe socialiste